



Paris, le 06 décembre 2011

Monsieur Luc CHATEL

Ministre de l'Education Nationale,
de la Jeunesse et de la Vie Associative
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à attirer votre attention sur la situation des étudiants inscrits dans les masters en alternance se préparant aux métiers de l'enseignement. Depuis la rentrée de septembre, ces étudiants rencontrent de nombreuses difficultés.

Dans un grand nombre de départements, nous avons constaté une absence de contrat de travail ou de convention de stage, alors qu'ils étaient déjà affectés dans les écoles. Nous vous alertons également sur les retards dans le versement de leur salaire, comme c'est le cas en Seine-et-Marne. Ces dysfonctionnements fragilisent la situation de ces étudiants qui ont avant tout besoin de sérénité pour réussir leur master en alternance dans de bonnes conditions.

Enfin, nous regrettons fortement que le taux de rémunération des stages en école ait subi un coup de rabot par rapport à ce qui leur avait été annoncé. Dorénavant, considérés comme contractuels, les étudiants sont rémunérés 495,44 euros brut par mois sur la base de 4 jours travaillés contre 617,40 euros auparavant.

Ce nouveau cadre contractuel, imposé par la circulaire du 14 septembre 2011, soit plusieurs semaines après l'inscription des étudiants dans les masters en alternance, est en rupture avec les engagements pris par les universités et l'Education nationale.

En conséquence, Monsieur le Ministre, nous vous demandons d'intervenir auprès des recteurs et des inspecteurs d'académie afin qu'aucun étudiant ne soit en stage sans convention, ni ne subisse de retard de paiement de son salaire. De même, nous vous demandons de respecter vos engagements en direction des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement, inscrits dans les masters en alternance. Tous doivent pouvoir bénéficier de la rémunération qui leur avait été annoncée, fixée par la circulaire du 17 juillet 2010 relative à l'organisation des stages pour les étudiants en master se destinant au métier de l'enseignement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Emmanuel ZEMMOUR
Président
UNEF

Sébastien SIHR
Secrétaire Général
SNUipp-FSU